

## Site de Fréadour

Situé sur la rive Nord-Ouest du lac, près du village de Saint-Pardoux-le-Lac, ce site regroupe le camping, le Lakewake Park et club de ski nautique ainsi que l'espace foodtruck nommé la Presqu'île.



## Site de Santrop

Site principal du lac, il regroupe la Piscine, le Parc Aventure, les animations estivales ainsi que la plus grande plage du lac.



# Prenez l'air au Lac de Saint-Pardoux !



## Site de Chabannes

Relié au site de Santrop par la passerelle, c'est sur ce site que vous trouverez la base nautique et de pleine nature ainsi que le centre d'hébergement.



### Commerces aux alentours

#### SAINT-PARDOUX-LE-LAC

- Bars / Restaurants
- Boulangerie
- Épicerie
- Bureau de Poste

#### COMPREIGNAC

- Restaurant
- Boulangerie
- Épicerie
- Pharmacie
- Bureau de Poste
- Tabac
- Station essence
- Camping

#### RAZÈS

- Bar / Restaurant
- Tabac
- Pharmacie
- Boulangerie
- Boucherie / Épicerie



# Bienvenue au Lac de Saint-Pardoux !

Propriété du Conseil départemental de la Haute-Vienne, ce pôle majeur de tourisme et de loisirs du Limousin vous accueille pour la **pratique d'activités de loisirs ou sportives de pleine nature toute l'année** (randonnée, VTT, sports de plage, baignade, activités nautiques dans leur grande diversité). Cet espace naturel authentique est un site préservé et classé.

Situé sur 3 communes, Razès, Compreignac et Saint-Pardoux-le-Lac, le lac vous offre trois sites aménagés avec chacun sa plage et des activités de loisirs :

## LE SITE DE SANTROP

Porte d'entrée du lac avec la Maison du Lac, il offre une multitude d'activités (parc aventure avec parcours dès 3 ans et tyroliennes, location de pédalos et de canoës, Stand Up Paddle, terrain de sports de plage, ...), ainsi qu'une aire d'accueil des camping-cars. La Piscine, ouverte toute l'année, propose l'été un espace aquatique extérieur avec toboggans, rivière à bouées et aquapark gonflable.

## LE SITE DE CHABANNES

Ce site comporte une base de pleine nature pour la pratique des sports nautiques non motorisés (voile, stand up paddle, canoës, ...), du VTT, du tir à l'arc (uniquement pour les groupes), de la pétanque, du basket 3x3, du beach volley ...

## LE SITE DE FRÉAUDOUR

Surnommé « l'espace résidentiel » du lac. Son camping offre diverses options de séjour : camping, location de mobil-homes, hameau de gîtes. Le site comprend une base de ski et téléski nautique.

## La Maison du Lac

### POINT D'INFORMATION DU LAC

La maison du Lac est ouverte tous les jours d'avril à novembre. Consultez les horaires sur notre site internet [www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr)  
Animations, hébergements, restaurations, vie locale... Notre équipe répondra à vos questions et vous proposera les documents adaptés à vos demandes.

### SIMPLIFIEZ VOTRE SÉJOUR

Pour gagner du temps, pensez à pré-réserver vos activités sur notre site [www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr)

Un office de tourisme est présent sur la commune de Saint-Pardoux-le-Lac.



### LA BOUTIQUE

Vous retrouverez également, en vente, **une sélection de produits de qualité, issus de productions locales** : miel, bières, terrines, vins apéritifs, jus de pommes...

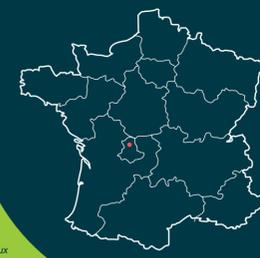
Découvrez également une **gamme de goodies et produits dérivés** aux couleurs du lac : mugs, magnets, tote-bags, porte-clés, gourdes isothermes...



### ESPACE EXPOSITION

Des **artistes** de la région présentent quelques unes de leurs œuvres et vous invitent à élargir vos découvertes **vers de nouveaux horizons**.

## Le Limousin mérite votre séjour !



**CONTACT**  
Lac de Saint-Pardoux  
Site de Santrop  
87640 Razès  
Tél : 05 55 71 04 40

[f](https://www.facebook.com/lacsaintpardoux) [i](https://www.instagram.com/lacsaintpardoux) [t](https://www.tiktok.com/@lacsaintpardoux) [y](https://www.youtube.com/lacsaintpardoux) @lacsaintpardoux

[www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr)  
[www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com)



## Site de Santrop

LA PLAGE LA PLUS PROCHE DE LIMOGES

### BIEN-ÊTRE ASSURÉ AVEC LA PISCINE

Elle est **ouverte toute l'année** dans un cadre calme et reposant. En saison estivale, elle propose des bassins ludiques, pataugeoires, pentaglis géant et miniglis, tour aquatique, rivière à bouées, hammam et grignoterie pour les petites faims.

La piscine propose également son bassin sportif avec de **nombreuses activités** : Aquagym, Aqua Bike, Aqua Trampo, Aqua Dynamik, Aqua Douce, Circuit Training.



### LE LAC DE SAINT-PARDOUX : SON HISTOIRE ET SA GESTION

À l'initiative des collectivités locales et visant à développer le tourisme dans les territoires ruraux, la création de la base de loisirs du lac de Saint-Pardoux est officialisée le 3 décembre 1968. Alimenté par le Ritord et la rivière Couze, le plan d'eau est inauguré en juillet 1977. La station de tourisme sera officiellement créée en 1985 et en janvier 1991 le Département de la Haute-Vienne en devient l'unique propriétaire. En 1995, il en confie la gestion à un EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial) créé à cet effet.

L'EPIC du Lac de Saint-Pardoux gère la station de tourisme et de loisirs de pleine nature depuis cette date et assure l'accueil et l'information du public, le développement, l'exploitation, la promotion et la commercialisation de l'ensemble des activités de loisirs. L'administration de l'EPIC est gérée à la Maison du Lac, site de Santrop. En période estivale, plus de 60 saisonniers complètent une équipe d'une vingtaine de permanents afin d'assurer la promotion et l'accueil des visiteurs et le bon fonctionnement des activités.

### DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET LUDIQUES

Vous pourrez découvrir des circuits d'accrobranches et leurs tyroliennes géantes au-dessus de l'eau, des jeux de plage et espaces sportifs multiples une exploration avec l'application Haute-Vienne Explor Games®, un parcours Terra Aventura mais aussi de la marche aquatique.



### SERVICES

Vous trouverez sur ce site : un kiosque sur la plage, un restaurant et un accueil spécialisé pour l'itinérance à la maison du lac. Une aire d'accueil de camping-cars vous est également proposée.



## Site de Chabannes

LA PLAGE AU SUD DU LAC

### BASE NAUTIQUE ET DE PLEINE NATURE

Cet espace **arboré** est très prisé des familles et sportifs multi-activités. Une **passerelle** de 140 mètres le relie au site de Santrop.



### DES ACTIVITÉS POUR TOUS

De **nombreuses activités** sont à découvrir : sa base de voile, ses terrains multi-sports, son centre d'hébergement avec salles de cours, son pas de tir à l'arc sur réservation avec le camping jeunes.

### DES SERVICES DE LOCATION

C'est aussi ici que vous pourrez **louer** des vélos (VTT, VTC) classiques ou avec assistance électrique, des trottinettes électriques, des canoës et paddles...



## Site de Fréaudour

À PROXIMITÉ DU VILLAGE DE SAINT-PARDOUX-LE-LAC

### L'ESPACE RÉSIDENTIEL DU LAC

Cette grande presqu'île est un peu **l'espace résidentiel du lac** avec son hameau de 10 gîtes utilisables 8 mois sur 12, son camping 4 étoiles de 150 emplacements et son restaurant.



### BASE DE SKI NAUTIQUE

En longeant la presqu'île par un large sentier accessible aux PMR, on atteint rapidement le **Lakewake Park** et la **base de ski nautique** sur la pointe.



### FOOD TRUCKS

Le village food trucks "**La Presqu'île**" est aménagé une partie de la saison estivale.



## Les infos pratiques

### ACCESSIBILITÉ

Pour rejoindre le Lac de Saint-Pardoux depuis l'autoroute A20, prendre la sortie n°25. Le Lac est à moins de 10 minutes de la sortie d'autoroute. Vous pouvez également utiliser le réseau des cars régionaux au départ de Limoges.

Les trois sites majeurs du lac sont reliés entre eux par une piste cyclable et des sentiers de randonnée. Chaque site dispose de parkings ombragés.

### SURVEILLANCE DES PLAGES

Les plages de Chabannes, Fréaudour et Santrop sont surveillées **tous les jours en période estivale**. Les zones de baignades sont délimitées par des lignes d'eau. Zones de baignade surveillées pendant les horaires d'ouverture des postes de secours.

### KIOSQUES DE PLAGE

Des kiosques présents sur les 3 plages du lac proposent des rafraîchissements et des snacks pendant la période estivale. Snacks salés, snacks sucrés, boissons non-alcoolisées, glaces...

### LES ANIMATIONS DU LAC

Chaque année retrouvez des animations estivales : cinéma de plein air, feux d'artifice, concerts, animations familiales, marchés de producteurs...

Retrouvez le programme de votre été sur : [www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr) et sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter : @lacsaintpardoux

### SÉCURITÉ

Police : 17 • Pompiers (Firefighters) : 18 ou 112 • Samu (Emergency Medical Services) : 15

**Par arrêté préfectoral il est interdit d'allumer des feux de plein air (feux festifs, barbecues...).** Merci de respecter nos forêts gérées pour la plupart par l'ONF.

Les règles de conduite et de stationnement s'appliquent sur la voirie départementale. Des contrôles et des amendes pourront être appliqués.

Le plan de navigation préfectoral doit être respecté.

## Venez prendre l'air !



### CARTE TOURISTIQUE

3 Plages aménagées, Piscine, Base nautique et de pleine nature, Parc Aventure, Sports & Loisirs, Animations, Restauration & Hébergement

[www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr)

## Plan de navigation



Cette carte est une version simplifiée de l'annexe de l'arrêté relatif à la réglementation de la navigation sur le lac de Saint-Pardoux disponible sur le site [www.lacsaintpardoux.fr](http://www.lacsaintpardoux.fr) ou bien directement à la Maison du Lac. La navigation est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher du soleil. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour toute personne se trouvant à bord des embarcations.

### ZONE A1 • LES ANSES DE CHABANNES

- Zone de voile et d'activités de glisse non motorisées.
- La navigation des bateaux à l'aide de moteur électrique est autorisée toute l'année (sauf dans les anses de Chabannes où elle est autorisée du 16 septembre au 31 mai).
- La navigation des bateaux équipés de moteur thermique est autorisée du 16 septembre au 31 mai.
- L'activité de glisse non motorisée et le float-tube sont autorisés toute l'année.
- La pratique de la nage eau libre est autorisée toute l'année dans les anses de Chabannes à condition d'être licencié auprès d'un club de natation ou de triathlon et d'être muni d'une bouée d'eau libre ou accompagné d'un canoë à la place de la bouée.

### ZONE A2

- Zone de voile et d'activités de glisse non motorisées.
- La navigation des bateaux équipés à l'aide d'un moteur électrique est autorisée toute l'année.
- La navigation des bateaux équipés d'un moteur thermique est autorisée du deuxième dimanche de novembre au deuxième samedi d'avril non inclus.

### ZONE B

Toutes les embarcations (navigation au moteur thermique et électrique) sont interdites du deuxième samedi d'avril au deuxième dimanche de novembre : réservée exclusivement aux sports motonautiques durant cette période.

### ZONE C

- La navigation à l'aide de moteur électrique et thermique y est autorisée toute l'année avec une vitesse maximale de 10km/h.
- Les bateaux à voile et toute activité de baignade sont interdits dans cette zone.

### LA BANDE DE RIVE OUEST

- Du deuxième samedi d'avril au deuxième dimanche de novembre, dans la bande de rive, les bateaux de voile, à rames, à moteurs électriques ou thermiques peuvent circuler avec une vitesse de circulation limitée à 10km/h pour passer de la zone A1 à A2 et inversement.
- Leur stationnement ou arrêt y est interdit, sauf cas de force majeure. Tout autre embarcation devra s'écarter de leur route, sans toutefois empiéter dans la zone de ski-nautique.
- Les embarcations non motorisées restent prioritaires et par mesures de sécurité, les bateaux à moteurs passeront au large de celles-ci.

### LA BANDE RIVE EST

Cette bande de rive est réservée aux pêcheurs à pied ou équipés d'un float-tube. Pour les protéger, toute navigation et baignade sont interdites.

### ACTIVITÉS INTERDITES : JET-SKI & SCOOTER DES MERS